

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 2

Rubrik: La page du Jura
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page du Juza

La peléte boviere

— El é bîn siouessiè¹ des oueres dâs don, que me diét hê soi² lai véye penoliere de Tairétche, mains è m'en sœuvînt aiche bîn que se çoli s'était pèssè lai senainne pèssèe. I seus dains les soixante et heûte, i n'aivôs aidon qu'enne tyïnzainne d'annèes. Le graindgie de lai mé di Toiyie m'avait piédie, ïn hêrbâ, po voidjè sai proue de roudges bêtes, an lai Fin di Taira.

Enne vâprée qu'è fesait touffe, cman anné le tchâd-temps, èt qu'i chuôs les grôsses gottes, i m'allés sietè an lai rive di Doubs. Po épaivurie les vitrons, les môtelles et les bairbattes que grevînt, i fouetôs³ l'âve d'aivô lai tcheussouere de mai rieme. Mes bêtes raindgînt dains enne saçaie.

Tot d'ïn côm, i rétrémolés. I veniôs de vouere dains l'âve l'imaïdge de mon dainnè, le Yâde di Toiyie. Cman qu'è ne sannaît pe bîn virie, i eus dget qu'è me venieuche gremouennè pouéche que mai proue était craï bîn â dannaïdge. I feus bîn écâmi⁴, en me reviraint, de ne niun vouere derrie moi. C'était pouétchaint bîn le Yâde qu'i aivôs vu dains l'âve, cman s'an aivaît aïvu tirie son portrait.

Tiaïnd c'ât qu'i raimouenné mes roudges bêtes an lai mé, aïprés que le soraille é-t-aïvu pris sai meüssie, i grulôs cman ïn gravalon⁵.

An piaice⁶ que de me déchpitê, le graindgie me tiuâché le bonsoi et peus m'édé aï loiyie an yôte roitché, bues, vaitches et vèx⁷.

— Vôs n'ais pe fait long fue an lai Fïn di Tairâ, c'te vaprée ? qu'i me vâgné de yi demaindê.

— Qu'ât-ce te me recontes, boviere ? qu'è me rèponjêt, i n'y aie pe botè les pies. Demainde â vâlotat se nos n'ains pe créle tot le temps di cieûjïn dains les entre-roitches⁸.

La petite bouvière

— Il a bien soufflé des vents depuis lors, me dit hier soir la vieille « vannièr » de Tariche, mais il m'en souvient aussi bien que si cela s'était passé la semaine dernière. Je suis dans « les soixante-huit » et je n'avais alors qu'une quinzaine d'années. Le grangier du mas du Pin m'avait engagée, un automne, pour garder son troupeau de « rouges bêtes », à la Prairie du Fossé.

Un après-midi qu'il faisait une chaleur étouffante comme au milieu du temps chaud, et que je suais « les grosses gouttes », j'allai m'asseoir au bord du Doubs. Pour effrayer les vairons, les loches et les lottes qui frayaient, je fouettaï l'eau avec la mèche de mon fouet. Mes bêtes ruminaient dans une saulaie.

Soudain, je frémis. Je venais d'apercevoir dans l'eau l'image de mon maître, le Claude du Pin. Comme il ne semblait pas être de bonne humeur, je redoutai qu'il ne vînt me réprimander parce que mon troupeau était peut-être « au dommage ». Je fus bien surprise, en me retournant, de ne voir personne derrière moi. J'avais pourtant vraiment vu le Claude dans l'eau, comme si l'on avait eu « tiré son portrait ».

Lorsque je ramenai mes bêtes à cornes rouges et blanches à la métairie, après que le soleil « eut pris son coucher », je tremblais comme un frelon.

Au lieu de me gronder, le grangier me souhaita le bonsoir, puis m'aida à lier à leur crèche, bœufs, vaches et veaux.

— Vous n'avez pas fait long feu à la Prairie du Fossé, cette vesprée ? me risquai-je de lui demander.

— Qu'est-ce que tu me contes, bouvière ? me répondit-il, je n'y ai pas mis les pieds. Demande au valetton si lui et moi n'avons pas sans cesse criblé de la fleur de foin dans les « entre-crèches ».

El aivaît bél ai faire côte sens de rire, i voiyés qu'è n'était pe bîn dains ses penies. Enne fois â yét, an lai tchaimbre enson⁹, i recontés tot an lai servainte.

— Çoli me ne cière ren bon¹⁰, qu'elle me diét...

...Lai dainne pueraît, en nôs veniaint révoillie, le lendemain le maitin, an lai pitiatte di djoué. Le Yâde était moue d'în cōp de saing...

C'était in entresoingne que lai Moue n'aivaît envie, dains lai Fin di Tairâ. Tiaind qu'elle dgens vai mœuri, dains enne mâjon¹¹, an en ât aidé aivetchi d'enne façon o de l'âtre...

Et peus dali lai véye penopliere de Tairêche se soingné trâs frois de cheûte.)

Jules Surdez.

¹ ou *tirie*, tiré, ou *ritè*, couru — ² ou *hyie* â soi, ou *hyâ-soi* — ³ ou *i riemôs* — ⁴ ou *ébâbi* — ⁵ ou *cman in graivet*, comme une crevette d'eau — ⁶ ou *â yue de* — ⁷ prononcer *vé* — ⁸ ou *fouérraidgeon*, « fourrageoir », sous la grange, entre deux étables — ⁹ ou *an lai tchaimbre hâte* — ¹⁰ Littér. : Cela ne me claire rien bon — ¹¹ ou *in ôtâ*.

Il avait beau feindre de rire, je vis qu'il « n'était pas bien dans ses paniers ». Une fois au lit, à la chambre haute, je racontai tout à la servante.

— Cela ne me présage rien de bon, me dit-elle...

La maîtresse pleurait, à la piquette du jour, en venant nous réveiller. Le Claude était mort d'un coup de sang...

C'était un intersigne que la Mort m'avait envoyé, dans le « Finage » du Fossé.

Quand une personne va mourir dans une maison, on en est toujours averti par un signe quelconque...

(Et puis la vieille « vannièrre » de Tairiche se signa trois fois de suite.)

Erratum de la légende *Lo premie l'hanne*, le premier mari, parue dans le numéro du 15 septembre.

Lire : *moi qu'i lai mairie* (et non *l'ai*) ; *Mœulîn* (et non *Mouelîn*) ; *ton more* (et non *mouère*) ; *Te ne saivôs* (et non *saivâs*) ; note 10 : *réva.yin* (et non *réva.vin*) ; dans la traduction : le premier mari de l'Eugénie (et non à l'Eugénie).

Entendu au Comptoir...

Grande animation à la Cave vaudoise : le Comptoir bat son plein. Une petite coterie, attablée tout au fond de l'antre à Bacchus, discute vivement, passant en revue les faits du jour et les difficultés des temps présents. On ne semble pas être d'accord sur bien des points, surtout lorsqu'on reparle des années dites de vaches grasses, où les affaires étaient florissantes pour les uns et pénibles pour les autres.

Hausse des prix, spéculations, marché noir, rationnement et contrôle, tout cela est commenté fort différemment suivant que l'on est producteur ou consommateur. Dans le jeu de la discussion, un quidam, se disant particulièrement bien renseigné, affirme imprudemment que ce sont les paysans qui ont fait les meilleures affaires durant la dernière guerre, preuve en soit les maisons cossues qui ont poussé à la campagne comme des champignons et les magnifiques dépendances dont celles-ci ont été agrémentées. Et puis, ajoute notre huluberlu, il y a maintenant, presque dans chaque ménage de paysan, un piano (il n'a toutefois pas spécifié de quel genre !) sinon un gros poste de radio...

Immédiatement, les protestations fusent, aussi nombreuses que véhémentes, puis quelqu'un d'ajouter :

— Alors, et les vigneron ?

Jean-Louis, qui n'a pas l'habitude de garder sa langue dans sa poche, se lève :

— Je ne crois pas qu'il y a tant de ces paysans qui ont pu s'acheter un piano... Du reste, ça ne me regarde pas... Quant aux vigneron, j'en connais qui ont tout juste eu de quoi s'offrir une musique à bouche pour faire tourner leur monde après vendanges !

Frd.